



Crue de la Seine

Les intempéries de ces derniers jours ont provoqué la crue de plusieurs fleuves et notamment de la Seine à Paris.

Face à cette menace, Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a mobilisé l'ensemble des établissements culturels situés en bord de Seine dès le lundi 22 janvier 2018 et a établi un suivi et une coordination entre les établissements concernés, ses services et les autorités de la protection civile.

Les musées du Louvre, d'Orsay, des Arts décoratifs et du quai Branly-Jacques Chirac, la RMN-GP et Universcience qui gèrent respectivement le Grand Palais et le Palais de la découverte, ainsi que l'École du Louvre et le Centre de recherche et restauration des musées de France (C2RMF) ont d'ores et déjà activé les mesures appropriées à la situation, conformément à leurs Plans respectifs de Protection Contre les Inondations (PPCI).

Le musée du Louvre reste ouvert au public tout en entamant parallèlement les premières actions préparatoires à l'évacuation éventuelle des œuvres du département des arts de l'Islam qui est, lui, fermé. Les zones de réserves des œuvres sont également sous contrôle.

Le musée d'Orsay reste ouvert sauf en nocturne. Il a aussi déclenché les mesures préparatoires et est prêt à assurer toutes les mesures nécessaires. A titre préventif, les salles du « pavillon amont » ont été fermées pour y déplacer les œuvres présentes en réserve. Il faut préciser qu'à la suite de la crue de 2016, le musée avait déjà transféré, dans des réserves externes, une part importante des œuvres en réserve éventuellement menacées.

La Réunion des musées nationaux - Grand Palais a placé l'établissement au niveau d'alerte 2 de son plan de protection, soit une situation d'alerte et de pré-mobilisation.

Le C2RMF, dont les ateliers occupent certains sous-sols du palais du Louvre et le pavillon de Flore a assuré l'évacuation de l'ensemble des œuvres en cours de restauration dans des ateliers situés au niveau de la Seine pour les mettre en sécurité dans les ateliers en étage. La directrice prendra demain la décision pour le déménagement éventuel du laboratoire qui abrite l'accélérateur de particules AGLAE.

Le musée des Arts décoratifs et le MQB-JC ont également pris toutes les mesures préparatoires pour évacuer les œuvres de leurs réserves, si celles-ci présentent le

moindre risque.

Françoise Nyssen suit personnellement l'évolution de la situation et tient à saluer l'engagement et le professionnalisme des équipes mobilisées de chacun de ces établissements pour assurer la mise en sécurité des œuvres des collections nationales, pendant cette période sensible qui devrait se prolonger jusqu'à ce week-end.

Contacts

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC